Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Implantation d'une piscine et PLU

Par Britte

Question sur l'implantation d'une piscine sans permis (<10m2). Notre PLU dit : Limites séparatives latérales: implantation à 3 m et "Implantation par rapport aux autres limites séparatives: A l'exception des constructions annexes, les constructions doivent être implantées avec un retrait au moins égal à 3 mètres"
Ma question: est-ce que la piscine est bien considérée comme une construction annexe alors qu'elle serait implantée en continuité de notre terrasse?
Merci de votre aide